Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 15 (1829)

Protokoll: Séance du 23 juillet

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On décide d'envoyer ce mémoire au Comité météorologique.

46. Mr. Michaux, de Paris, donne quelques renseignemens sur le *planera crenata*, arbre de première grandeur, qui croît sur les bords de la mer Caspienne et dont le bois, dont il présente un échantillon, est excellent pour le charronage. Il estime que cet arbre pourrait remplacer l'orme avec avantage.

47. Mr. Barraud, de Lausanne, présente deux dessins très-bien faits de l'*arum muscivorum* (*arum gobe-mouche*), qui, par la disposition des poils placés dans l'intérieur du sacoroue, permet aux mouches de s'y introduire, mais les empêche d'en ressortir. Cette plante fleurit très-rarement. Mr. Barraud a eu la satisfaction de la voir en pleine fleur chez lui cet été, et de pouvoir en faire le dessin.

48. Mr. le Professeur Chavannes fait lecture d'une lettre de Mr. Favre, directeur des Salines de Bex, qui accompagne l'envoi d'un échantillon d'un duvet recueilli sur une chèvre du pays, âgée d'un an. Ce duvet a la douceur de celui que fournissent les chèvres du Thibet.

Séance du 23 Juillet.

(Présens environ 30 membres.)

49. On fait lecture des procès-verbaux des Sociétés cantonales de Berne, Genève, Vaud, Soleure et Argovie.

50. On lit ensuite une lettre adressée au Président, par le Père *Placide a Specha*, Capitulaire du Couvent de Dissentis et Curé de Truns dans les Grisons, qui exprime ses regrets de ce que son grand âge et les infirmités qui

en sont la suite, l'aient empêché de se rendre à la réunion de la Société. Il rend compte de quelques-unes de ses ascensions sur les plus hautes montagnes des Grisons, ainsi que de divers travaux scientifiques dont il est occupé.

51. Mr. WENETZ rend compte des travaux entrepris pour la diminution du glacier de Gietroz, qui se poursuivent avec activité sous sa direction, ainsi que d'un projet qu'il a conçu pour détruire dans l'année les avalanches qui descendent du mont Mauvoisin.

52. Mr. le Professeur DE CANDOLLE exprime ses regrets de n'avoir pu se rendre à la réunion de la Société. Il fait hommage : 1°. d'un exemplaire de son mémoire sur la famille des Combrétacées.

2°. D'une notice sur l'arracaca et quelques autres racines légumières.

3°. D'un discours sur l'état actuel de la botanique.

Aucun autre objet ne se trouvant à l'ordre du jour, Mr. le Président déclare la Session de 1829 terminée.